COMITE DIRECTEUR
11 Mars 2023- 9h00 (visioconférence)

Procès-verbal

Présidence : Alain DOUCET

Membres élus présents : Christian ABEILHE, Alain AZPIROZ, Evelyne BARTHES, Annette BERBOUS, René BES, Annie BOURDALLE, Jocelyn BROUSSE, Francis CAZENEUVE, Pierre CROS, Julie CUMINETTI, Jean-Louis DAVID, Frédérick DEDIEU, Daniel FABRE, Gérard FOURQUET, Pierre JEAN MARIE, Jean Claude LEGENDRE, Matthieu MONCHAUX, Jean Yves MOURET, Marie-Dorothée PEREZ, Michel PFLIEGER, Jean POUS, Alain REY, Ghislaine ROSSIGNOL, Michel RUAMPS Max SANTA, Rolland SORMANI, Claude SOUTADE, Jean Claude TARDIEU, Gérard TUGAS, Jacques ZOCCHETTO.

Membres élus excusés : Michèle ANDRE, Benoît CASTANEDO, Didier CEYSSON, Daniel COLLET, Christophe GIL, Françoise JAMMES, André LEYMAT, Alain MACCHION, Antoine MARTINEZ Laurent
MARTINIE, Jean-Marc MOREAU, Laetitia PACHOUD, Alain PALAUSSE, Stéphane PINASSEAU, Bernard PUJOL, Bernard VAUR, Michel VIGIER, Thierry VIGNOBOUL, Bernard VIVIES.

Assistent : Romain BLATTES, Pierre CIBOT, Jean Pierre CROUZERY, Jean-Louis CUNG, Eric DORIA, Cédric GARCIA, André LAUR, Philippe LAURENT, Jean Louis LLANTA, Bernard ROLLAND, Laurent SOLA, Caroline SUNE.

Communication du Président

Le Président DOUCET ouvre la séance et félicite l'équipe de France de moins de 20 ans pour leur brillante victoire face à l'Angleterre et le bien que cela apporte à notre rugby.

Il fait part du décès de Cyril DE CASTRO survenu à l'âge de 47 ans, qui occupait dernièrement les fonctions de manager de l'équipe féminines à Castres et adresse sa plus grande tristesse pour cet homme dévoué et grand passionné de rugby.

Le Président communique les 2 grands évènements à venir d'importance pour l'équipe de France U20 développement, le 8 avril à Graulhet et le 12 avril à Cahors.
Une réception sera organisée pour les 2 équipes à la Maison du Rugby le 6 avril.

Le Président fait la rétrospective à mi-mandat des missions et projets de la LOR confiés à un grand nombre des membres. Un point sur leur avancée sera fait régulièrement.

Validation procès-verbal

Jean-Yves MOURET propose à validation le procès-verbal du Comité Directeur du 28 janvier 2023.
Le procès-verbal est validé à l'unanimité.

Ecoles de Rugby

Julie CUMINETTI présente un premier tableau de participation au Festikids qui se déroulera dans chaque terroir le 1er avril pour les M8-M10 et le 15 avril 2023 pour les M12. Une dotation Ligue sera distribuée aux enfants (médailles, gourdes). Un poste de secours pour les sites regroupant plus de 300 enfants sera pris en charge.
Des affiches ont été réalisées.
Cette opération est menée en partenariat avec Réservoir Sun, Engie et Andros.
Philippe LAURENT complète précisant le nombre total de 14700 enfants sur les 2 journées.

Les finales Groupama auront lieu à Grauhlet et les finales interligues à Revel.

Julie CUMINETTI confirme la gratuité des licences EDR, cette information a été relayée à tous les clubs, la cotisation Ligue de 3€ n'est donc pas imputable.

Arbitrage (annexe 1)

Eric DORIA aborde les différents points.
Bilan jeu concours et découverte de l'arbitrage. Cette 1ère phase de jeu s'est réalisée de façon dématérialisée avec l'envoi d'un Google Form aux EDR, 1759 réponses, 184 clubs représentés chez les M14G/M15F. 15 finalistes participeront à l'épreuve régionale du 25 mars.

département	EDR finaliste ligue 25/03
9	**EDR COUSERANS**
11	**RC NARBONNE**
12	**SO MILLAVOIS**
30	**RC CEVENOL**
31	**TOULOUSE MONTAUDRAN RUGBY**
32	**US LECTOURE**
34	**AS BEZIERS HERAULT**
46	**RUGBY CANTON PUY L'EVEQUE**
48	**MENDE LOZERE**
65	**PAYS DE LOURDES XV**
66	**ES CATALANE**
81	**SC ALBI**
82	**NEGREPELISSE/MONTCLAR**

Le vainqueur sera invité par la DNA à la finale du Top 14.

-Stage arbitres féminines les 17-18-19 mars à Seix (Ariège) sous la responsabilité de Doriane DOMENJO.

Le week-end du 22 avril se dérouleront : le Challenge de l'Arbitrage Occitan à la Foire Exposition de Toulouse, les examens nationaux de niveau 3, les finales des sélections départementales Alain Mondon (M16) et André Dantin (M19), le Garonna Seven.

Sur les académies fédérales, nous sommes dans l'attente de la réponse de la DNA concernant le cahier des charges pour les clubs et le rôle de la Commission d'arbitrage sur le suivi. Des précisions seront peut-être apportées lors du rassemblement DNA/DAL à Vannes les 18 et 19 avril prochain.
Pierre CIBOT intervient sur ce dossier et dit qu'il a été alerté sur le possible changement de fonctionnement des APE pour la saison prochaine en s'appuyant sur les associations support des clubs professionnels. La ligue était jusqu'à maintenant porteuse des dossiers ANS sur le « compte asso » et des financements qui en découlent.

Si ce changement était réel, la FFR devra nous en informer.
Gérard TUGAS informe que la situation actuelle restera identique qu'aucun changement n'interviendra cette année et que le changement est repoussé d'une année.
Pierre CIBOT précise également que la Ligue ne dispose plus de fonds dédiés.
Max SANTA souhaite que les APER soient informés de ce fait.
Un courrier sera adressé aux académies avec double signature.

Eric DORIA fait un point sur la charte de l'arbitrage.
Il rappelle les différents points de la charte : nombre d'arbitres à fournir par catégorie, nombre de matchs à effectuer par les arbitres dans leurs associations, sanctions et mesures de récompenses au 15 avril.
Le bilan a été fait pour les clubs régionaux (l'arrêté des comptes se fait à l'avant dernière journée de la phase qualificative).
Pour les clubs nationaux, Fédérale 1,2, 3, Elite 2 féminines, les comptes sont arrêtés. La partie fédérale est gérée par la Fédération.
Pour la partie régionale, on dénombre 20 clubs sans arbitre.
Eric DORIA rappelle que les clubs reçoivent leur arrêté de situation avec des points d'étapes réguliers.
La projection de la situation est faite par niveaux de compétitions.

Le Président, en conclusion de cette présentation, informe le Comité Directeur du désir d'Eric DORIA de réorienter sa vie professionnelle en fin de cette année civile.
Il tient à le remercier publiquement pour tout ce qu'il a apporté à la LOR.

Ressources Humaines

Pierre CIBOT présente et fait la rétrospective de la nécessité de la réorganisation RH et de la méthodologie préconisée à la sortie de nombreux contrats « précaires » au sein de la Ligue (14 au total) et des autres mouvements.
Il partage le plan de préconisation et de priorisation de la structuration RH telle qu'elle serait en novembre 2023 et son aspect budgétaire.
Cette étude a été présentée et validée à l'unanimité lors du Bureau du 28 février dernier.
Le Président DOUCET soumet le plan présenté à validation.
Le plan est validé par le Comité Directeur avec 1 abstention.

Épreuves

➢ Féminines (annexe 2)

Dorothée PEREZ fait un point à l'issue de la 2ème journée.
Féminines régionales à X + 18 : Forfait général Figeac ; Challenge Tissié : forfait général Sidobre Montagne. J3 le 12 mars
Féminines régionales à X -18 ; J3 le 11 mars
Les finales auront lieu le 20 mai à Perpignan (en attente réponse de la Mairie).
Le Président DOUCET demande au Comité de voter pour le choix de Perpignan. Le site est validé à l'unanimité.
Fédérale 2 : Les équipes classées aux 8 premières places du classement inter-poules à l'issue de la phase qualificative seront qualifiées pour la phase finale régionale.
¼ finale le 02 avril – ½ finale le 09 avril.
Le club de Lavaur accueillera les finales le 30 avril.
Challenge « Coupe Occitanie pour Elles » les équipes non qualifiées peuvent s'y inscrire.

➢Seniors (annexe 3)

Rolland SORMANI en préambule tient à préciser que les finales Occitanie seniors n'engendrent pas de frais à la Ligue hormis les frais des officiels de matchs.
Pour les matchs de barrages se jouant chez l'un des 2 clubs, aucun remboursement de déplacement, ni d'arbitres : c'est le club qui reçoit qui supporte les frais.

Rolland SORMANI fait le point sur la fin de saison.
La dernière journée de la phase de poule se jouera le 12 mars.
Un point sur le classement sera envoyé aux clubs.
Le challenge vertueux sera mis à jour.
Les résultats du challenge Mozaïc et de la charte de l'arbitrage sont définitifs.

Un point sur les forfaits généraux est présenté.

Il rappelle les obligations reprise dans l'article 350 de Règlements Généraux, appliquées par le Commission des Litiges.
Celui-ci constate qu'une majorité des clubs n'affichant aucun licencié EDR bénéficie de cette dispense démographique.
Il laisse le soin également à la Commission des épreuves de gérer les équipes ayant un forfait général.

Le rappel de la péréquation est fait et la liste des rencontres non jouables communiquée.

Rolland SORMANI communique le tableau des phases finales de l'Occitanie.
Les matchs de la phase finale pour les équipes « réserve » se jouent à 17h le samedi.
Les rencontres des finales se joueront le samedi ou dimanche comme stipulé dans le règlement sportif. Le choix est pris par la Commission des Épreuves.

Préparation de la saison 2023-2024 et projet de la FFR de retarder la date du début des compétitions.
A la demande de la LOR, un audit a été effectué par la FFR qui propose les dates 15/10-22/10-29/10 ou 05/11.
La décision sera prise au Comité Directeur FFR du 15/03.

Rolland SORMANI donne les classements provisoires à ce jour R1-R2-R3.

➢Jeunes (annexe 4)

Christian ABEILHE fait le point sur le championnat.
Il reste 3 journées à jouer. A ce jour, aucune rencontre n'est déclarée « non jouable », donc aucune péréquation à 2 points et de score 0-0 à appliquer.
A la date du 11 février, 66 rencontres sur 643 se sont jouées à X.
A ce stade de la compétition, 7 équipes ont déclaré forfait général.
Le Président DOUCET demande, en l'absence d'Eric PLANES, de prendre en compte ces forfaits et de relayer cette information auprès des CTC pour voir ce qu'il y a lieu de faire.
Christian ABEIHLE communique les dates restantes de la phase qualificative et des phases finales.
Trophées Alain MONDON (U16) et André DANTIN (U19) : les ½ finales se joueront le samedi 8 avril (terrains à désigner).

Autres points abordés
-la procédure de « rencontre à risques » mise en place début janvier est bien accueillie par les clubs.
-la mise en place d'un challenge national U16 et U18 pour les équipes ne participant pas au championnat de France

➢ Rugby à 7

Jean-Louis DAVID fait le point sur des compétitions.
Jeunes : Tournois CD avec un fort engagement de leur part.
La finale aura lieu les 3 et 4 juin à Balma.
Tournois qualificatifs seniors : 22 avril à Toulouse (Esprit Seven), les 3 et 4 juin à Balma qui permettra de qualifier les équipes qui participeront au championnat de France.

Jean-Louis DAVID fait part de la demande du HSBC pour fournir des jeunes comme ramasseur de balles.
La proposition a été faite en privilégiant des jeunes (mixte G et F et arbitres) ayant une appétence au Seven et géographiquement basés dans le bassin de Haute Garonne.
Trophée Lagarde 10 et 11 juin 2023 à Foix
Med Seven au mois de juillet.

Caroline SUNE souhaite intervenir sur 2 points,
- l'un sur la réussite des sélections départementales M16 et M19 et l'investissement dans l'accompagnement des CTC qui a été permis.
- l'autre point sur le 7 et la mise en place d'un certificat fédéral rugby à 7 (30 personnes ont suivi cette formation) qui était l'une des obligations pour pouvoir qualifier les clubs.
Fort de cette réussite, une demande officielle à la FFR a été faite pour envisager le niveau 2 (FFR) la saison prochaine sur la Ligue Occitanie.

Daniel FABRE, sur les étapes départementales, intervient sur le coût des frais d'arbitrage de la 1ère phase, à la charge des CD, qui sera à repenser la saison prochaine.

Sélections

Tournoi de Revel (Amicale des VI Nations)
Participation de 3 départements.
Les matchs sont programmés sur Oval-e et les arbitres désignés.
Jean POUS fait un retour sur la sélection victorieuse en 2022 qui s'est déplacée à Paris, avec un excellent esprit sportif.
Il dit que les interventions sur la prison de Mende ont pleinement satisfait le directeur du milieu carcéral quant à l'implication des CTC et du club de Mende.
Pour le tournoi de Marvejols, quelques inscriptions ont été reçues. Il demande aux départements que des clubs de rugby adapté ou de jeu de sport adapté puissent s'y ajouter.

Effectifs

André LAUR fait le point sur les effectifs au 01/03 et N-1

-I- Evolution par catégorie

Catégorie	Effectifs au 1-03-2022	Effectifs au 1-03-2023	Différence en nombre	Différence en %
M6 à M12F	1544	1757	213	+13,8ù
M15F	884	1220	336	+38%
M18F	1246	1496	250	+20,1%
>18F	1783	1984	201	+11,3%
Total joueuses	**5457**	**6457**	**1000**	**+18,33%**
M6 à M12G	16672	18052	1380	+8,3%

M14G	4229	4805	576	+13 ,6%
M16G	3852	4257	405	+11,7%
M19G	5085	5246	161	+3,2%
>18G	15786	16347	561	+3,5%
Total joueurs	**45624**	**48707**	**3083**	**+6,76%**
Total joueurs/joueuses	**51081**	**55164**	**4083**	**+8%**
Total Loisirs	2408	3364	956	+39,7%
Total Licenciés	**63857**	**69390**	**5533**	**+8,66%**

**** Fin de saison 21-22 : 65492 Nous sommes donc, au 1-03, à +3898, soit + 6% par rapport à la fin de 2021-2022***

-II- Evolution par CD :

-II-1 Total Licenciés

Département	Effectifs Au 1-03-2022	Effectifs au 1-03-2023	Différence en nombre	Différence en %
09	3171	3126	**-45**	-1,4%
11	4541	5156	615	**+13,5**
12	2695	3005	310	**+11,5**
30	3177	3586	409	**+12,9**
31	15986	17129	1143	+7,1
32	4265	4612	347	+8,1
34	8060	8841	781	+9,7
46	2575	2838	263	**+10,2**
48	427	467	40	+9,4
65	4594	4900	306	+6,7
66	4814	5260	446	+9,3
81	5630	6219	589	**+10,5**
82	3888	4204	316	+8,1
Total	**63857**	**69390**	**5533**	**+8,66%**

-II-2 M16 garçons :

Département	Effectifs au 1-03-2022	Effectifs au 1-03-2023	Différence en nombre	Différence en %
09	189	187	-2	
11	226	288	62	**27,4**
12	**132**	**222**	**90**	**68,2**
30	152	151	-1	
31	966	1056	90	9,3
32	**293**	**276**	**-17**	**-5,8**
34	509	558	49	9,6
46	130	147	17	13,1
48	15	21	6	40
65	**292**	**261**	**-31**	**-10,6**
66	339	367	28	8,3
81	**351**	**426**	**75**	**21,4**
82	258	297	39	15,1
Total	**3852**	**4257**	**405**	**+10,5%**

Les plus fortes hausses en M16 sont là où des rassemblements ont été « défaits »

-II-3 Loisirs

Département	Effectifs au 1-03-2022	Effectifs au 1-03-2023	Différence en nombre	Différence en %
09	15	77	62	
11	49	89	40	
12	38	110	72	
30	393	565	172	
31	965	1187	222	

32	46	107	61	
34	443	558	115	
46	51	73	22	
48	22	26	4	
65	69	92	23	
66	172	208	36	
81	110	210	100	
82	29	58	29	
Total	**2408**	**3364**	**956**	**+39,7%**

Ghislaine ROSSIGNOL demande s'il est possible de faire apparaître de façon plus précise le nombre de dirigeants et d'éducateurs afin d'identifier les difficultés des clubs.

Finances et Budget (annexe 5)

Finances

Pierre CROS

Un point d'étape a été fait au 31/12/2022 en fonction du budget établi et des données qui sont rentrées sur la GED.
Le résultat positif obtenu reste un indicateur puisqu'au 31/12, toutes les charges ou tous les produits ne sont pas abondés
Il donne l'évolution des produits et charges projetées au 30/06/2023.
La trésorerie est globalement maîtrisée.
Un nouveau point au 31/03 sera fait. Il permettra de bâtir au mieux le budget 2023-2024.

Pierre CROS parle du paiement des officiels de matchs.
Le système mis en place est opérationnel.
Il revient sur le forfait appliqué à hauteur de 60€ par match chez les seniors et jeunes. Il dit qu'il y aura une régularisation par compétition chez les jeunes et le trop-perçu sera restitué aux clubs. Pour les seniors l'équilibre est respecté.

Alain REY dit, qu'à la suite d'une réunion avec les trésoriers, on s'aperçoit que les libellés tels que formulés ne permettent pas d'identifier précisément les dépenses.
Pierre CROS précise qu'un travail est en cours pour pouvoir informer globalement l'ensemble des clubs sur la vie administrative et la trésorerie de la Ligue.

Le dernier point abordé concerne l'utilisation des CERFA.
Un cabinet conseil a été consulté et les recommandations et préconisations ont été apportées. Des décisions politiques et financières devront être prises prochainement.

Budget

Alain AZPIROZ dit que le montage du budget est en cours et sera présenté en Bureau et Codir, selon le calendrier énoncé par Pierre CROS.
La commercialisation des espaces amène quelques consultations.
Un engagement de la part de la Société Générale (hors partenariat) a été acté pour 120 personnes. L'embauche du commercial permettra d'accroître nos produits.

IREF Gruissan (annexe 6)

Max SANTA

L'IREF a intégré les locaux provisoires de Gruissan. La remise des clés s'est faite le 6 mars en présence du Maire et vice-président de la Région, Monsieur Didier CODORNIOU.

Il informe des projets en cours : formation des dirigeants, BEJEPS Rugby à Toulouse et Gruissan, CQP technicien. A ce propos, il porte à la connaissance du Codir que ce dernier disparaîtra au niveau national en tant que diplôme la saison prochaine.

Par anticipation, une 3ème session BPJEPS sera ouverte à Lunel à la rentrée 2023 qui a obtenu la validation de CFA Sports Occitanie et de la DRAJES.
Travail avec l'aide des Campus sur la construction d'un site dédié à l'IREF qui sera prochainement ouvert. La charte graphique a été réalisée.

Tournée des Terroirs

En préambule, le Président DOUCET dit que le bilan non exhaustif de la tournée, « le livre blanc », va être présenté en recensant tous les constats et propositions qui semblaient intéressantes. Il sera envoyé à tous les clubs/CD/élus/institutions.

André LAUR en développe les grandes lignes.
Au travers de cette tournée, on s'est aperçu de la véritable identité du terroir qui pouvait être à la fois cadre de travail, cadre d'échange et de la nécessité d'établir un lien dans le cadre d'informations avec la Ligue.
En conclusion de sa présentation, il ajoute que cette tournée a été estimée de tous comme extrêmement utile et que d'en organiser 2 par an semble être opportun, menée par plusieurs élus, de façon à être plus complet dans les réponses apportées aux clubs.
Le Président précise qu'un travail est mené par Annette BERBOUS sur le projet « 1 terroir-1 élu » qui permettra un contact direct et personnalisé avec les clubs de chaque terroir.

Collège des Présidents de CD (annexe 7)

Alain REY dit que le Collège des Présidents s'est réuni le 27 février.
Les sujets évoqués lors de ce comité ont été abordés lors de cette réunion.
Le constat est fait qu'en faisant l'inventaire des interventions des CD, de leur participation aux diverses compétitions et tournois, tout n'est pas réalisable pour certains, par manque de moyens humains, financiers, en fonction des budgets des CD.
Tenant compte de ces observations, le calendrier doit être communiqué tôt dans la saison pour avoir une plus grande visibilité d'ensemble, c'est le vœu du Collège des Présidents.

Sur les subventions ANS, il faut que la Ligue détermine les critères sur la base des 5000€ qui seront affectés aux CD.

Projets LOR Coupe du Monde

Ghislaine ROSSIGNOL : Phase de récupération des dossiers sur l'adresse mail dédiée.
A ce jour une vingtaine de dossiers clubs et départements.
Une réunion est programmée le 21 mars pour affiner l'organisation et définir les critères et répartition des enveloppes en fonction des projets.

Jocelyn BROUSSE communique les dernières informations du CLC.
Les critères d'attribution aux 13 ligues du label rugby festival ont été définies.
Le GIP et le HCT ont demandé qu'un référent par ligue soit nommé.
Il suivra une formation et sera chargé d'étudier les dossiers et d'attribuer ce label.
André LAUR sera le référent pour l'Occitanie.
Une plateforme sera dédiée à partir du 18 mars pour recevoir les candidatures ouvertes à toutes les institutions (y compris les mairies).

Le GIP demande de mettre en place une étape du Tournoi National des Quartiers sur les 9 villes hôtes de la Coupe du Monde.
Une réunion est prévue à ce sujet avec Michel TACHDJIAN et les chargés de projets du GIP.
Mise en place par le GIP d'un concours pour les ramasseurs de balles pour les 5 matchs de Toulouse.
Mise en place d'un jury pour étudier les vidéos reçues. Un membre de Ligue devra être désigné.

Le Président DOUCET demande à Jocelyn que cette communication soit faite aux Comités Départementaux.

Jocelyn rappelle que le dispositif Rugby au Cœur se termine à la fin du mois.
Les clubs désirant déposer les dossiers devront le faire sur le site dédié de la Coupe du Monde.
Rugby au Cœur : André LAUR informe que la Ligue a déposée deux dossiers (ceci rugby et monde rural/monde urbain).

Commission ANS (annexe 8)

Michel PFLIEGER
La campagne a démarré depuis le 28 février.
Les projets devront être remontés via le compte ASSO pour le 24 mars dernier délai.
6 axes sont réservés, 4 pour les clubs, 1 ligue, 1 CD.
La période d'étude des dossiers est programmée du du 25 avril au 16 mai.
Les 4 sous-commissions en auront la tâche. Michel PFLIEGER en donne la méthodologie.
Les attributions des projets ne seront connues qu'aux alentours du 25 mai.

Questions diverses

Bilan Snow Rugby :
Belle réussite. On ne peut que trouver dommage le manque de retombées médiatiques dans la presse locale et régionale

Assemblée Générale :
Le Président souhaite que le Comité Directeur donne pouvoir à Gérard TUGAS pour représenter la Ligue aux assemblées. Jean-Yves MOURET enverra les procurations.

Jean-Claude LEGENDRE :
La commission des RF a été accueillie en présentiel dans les nouveaux locaux du CD 09 et remercie Frédérick DEDIEU de cet accueil.
Il fait part de l'arrivée dans cette commission de Annette BERBOUS et s'en réjouit.
Il souligne que la LOR compte 19 femmes dans les rangs des représentants fédéraux.
Jean-Claude LEGENDRE souhaite aborder la situation de Jean-Pierre MURGUET, représentant fédéral en retrait plus de 3 ans de la commission par décision du Comité Directeur.
Le Président DOUCET dit qu'il ira personnellement à la rencontre de Mr MURGUET. Il demande aux élus du Comité Directeur de voter officiellement sa réintégration.
Après débat le Comité Directeur vote à la majorité sa réintégration avec 2 abstentions (Max Santa, Matthieu Monchaux) 2 oppositions (René Bes et Rolland Sormani).

Médailles FFR

Le Président DOUCET, en l'absence de Daniel COLLET, parle des 2 courriers contradictoires reçus de la part de la FFR, portant sur les propositions des récipiendaires (propositions CD /propositions clubs).
Il dit que la LOR fonctionnera pour cette année comme elle l'a toujours fait jusqu'à présent, c'est-à-dire en fonction des propositions des CD.
La saison prochaine, la LOR accédera à la demande de la FFR pour les propositions de clubs.
La liste des propositions de médailles est présentée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h10.

Alain DOUCET
Le Président

Jean-Yves MOURET
Le Secrétaire Général